

---

# Dossier

---

## Retour vers le futur : trente ans de projections démographiques

Didier Blanchet et Françoise le Gallo\*

**La démographie française a connu plusieurs infléchissements ou ruptures de tendance au cours des dernières décennies. Ceux-ci se sont répercutés sur les hypothèses et les résultats des projections démographiques régulièrement produites par l'Insee. Au début des années 1980, l'ensemble des données disponibles laissaient attendre un arrêt assez rapide de la croissance de la population française : chute de la fécondité, forte réduction des flux migratoires, ralentissement des gains d'espérance de vie. Cette perspective d'un retournement de la population s'est progressivement éloignée au cours des trente années qui ont suivi. Le vieillissement de la population n'a, lui, jamais été infirmé au cours du temps même si le discours sur les causes de ce vieillissement a, lui, légèrement évolué. L'effet prépondérant de l'allongement de la durée de la vie a été réaffirmé au cours des exercices de projection successifs.**

Les projections démographiques ne peuvent prétendre à l'exactitude lorsqu'elles décrivent l'évolution à venir de la population et de sa structure. Elles cherchent, plus modestement, à balayer au mieux l'éventail des futurs démographiques possibles, sur la base des tendances courantes. On s'intéresse ici aux projections des trente dernières années, en les situant dans une perspective plus longue : cela fait en effet plus d'une cinquantaine d'années que l'Insee produit ce type de projections, en général à l'issue de chaque recensement. Les premières projections produites par l'Institut l'avaient été en pleine période du *baby-boom* et tablaient sur sa poursuite à court et moyen termes. Les projections conduites depuis les années 1980 ont intégré la fin de cette parenthèse de forte natalité. Elles ont d'abord conduit à anticiper un arrêt assez rapide de la croissance de la population française. Cette perspective s'est rééloignée dans les projections plus récentes, mais sans remise en cause d'une autre tendance de fond, l'élévation de la part de la population âgée.

### Des projections démographiques à long terme : comment et pourquoi ?

Sous leur forme la plus usuelle, les projections démographiques sont un exercice de type quasi comptable dont le principe est simple. On part de la structure par âge courante de la population. On la fait vieillir de proche en proche en appliquant aux effectifs par sexe et âge des hypothèses d'évolution des probabilités de décès, et on réalimente cette pyramide à la base par des projections de naissances annuelles dérivées d'hypothèses sur les taux de fécondité par âge de la population féminine. On complète la projection par la prise en compte de flux migratoires nets (entrées moins sorties), eux aussi spécifiques à chaque âge. Il est facile de dérouler l'exercice à long terme, et c'est de cette façon que l'on voit le mieux les conséquences des tendances démographiques courantes. Les phénomènes démographiques ont en effet une grande inertie et les changements de tendance ne peuvent s'apprécier que dans la durée.

---

\* Didier Blanchet et Françoise le Gallo, Insee.

Les premiers exercices de ce type à avoir été produits en France l'ont été à partir des années 1920 [Sauvy, 1928]. À l'époque, l'objectif était en général d'alerter l'opinion ou les décideurs sur le risque de décroissance de l'effectif de la population totale. Un premier exercice publié par l'Insee au lendemain de la guerre s'inscrit encore dans cette tradition [Grot, 1946]<sup>1</sup>. Mais, très rapidement, la perspective d'un déclin démographique s'éloigne sous l'effet du *baby-boom*, c'est-à-dire le maintien, pendant plusieurs décennies, d'une fécondité à un niveau très largement supérieur au seuil de renouvellement des générations.

L'usage des projections démographiques devient alors plus court-termiste. Il s'agit de fournir des données de base aux exercices de planification : ressources en main-d'œuvre, besoins en construction de logement, en équipements scolaires, etc. C'est dans ce contexte que l'Institut recommence à publier sur ce thème, en 1958 et 1960 [Febvay, 1958 ; Febvay et Hayoun, 1960], avec des horizons de respectivement 17 et 20 ans. L'alignement sur l'horizon du Plan était encore plus marqué pour l'exercice suivant, publié en 1964, et qui se limitait à une perspective à sept ans (*figure 1*). Cet exercice avait par ailleurs été mené alors que rien ne laissait attendre la chute de la fécondité qui allait marquer les dix années suivantes. La projection tablait donc sur le maintien d'une fécondité élevée, à 2,4 enfants par femme. Elle supposait aussi la prolongation de flux de migrations élevés des années antérieures (*figures 2 et 3*). Dans un contexte d'immigration planifiée, il s'agissait d'ailleurs d'une variable de commande presque autant que d'une hypothèse. La valeur retenue était de 130 000 entrées nettes annuelles, en sus d'un reliquat de flux issus des rapatriements d'Algérie, dont l'effet sur les flux migratoires avait culminé en 1962 avec un record de 860 000 entrées nettes. À l'horizon de sept ans qu'avaient retenu ces projections, les hypothèses de mortalité étaient enfin très peu déterminantes, surtout pour les projections de main-d'œuvre et d'effectifs scolaires. Là aussi, l'hypothèse retenue prolongeait les tendances antérieures.

Depuis cet exercice de projection maintenant vieux de cinquante ans, sept autres ont été menés. Comment leur contenu a-t-il évolué ?

## 1. Récapitulatif des hypothèses centrales des projections démographiques françaises depuis 1964, hors mortalité

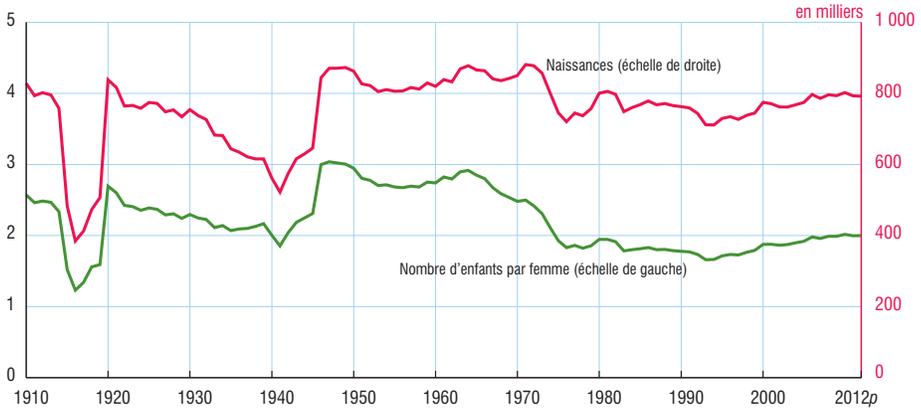
Auteurs et année de publication	Date de démarrage	Horizon	Hypothèse(s) de fécondité (enfants par femme)	Hypothèse migratoire (flux net)
Febvay <i>et al.</i> (1964)	1964	1971 (+7)	2,4	130 000 + rapatriements
Calot <i>et al.</i> (1970)	1970	1985 (+15)	2,0 et 2,4	130 000
Dinh et Labat (1979)	1975	2020 (+45)	1,8 et 2,1	0
Dinh et Labat (1986)	1985	2040 (+55)	1,8	0
Dinh (1995)	1990	2050 (+60)	1,8	50 000
Brutel et Omalek (2003)	2000	2050 (+50)	1,8	50 000
Robert-Bobée (2006)	2006	2050 (+44)	1,9	100 000
Chardon et Blanpain (2010)	2007	2060 (+53)	1,95	100 000

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations et projections de population.

1. Voir Hivert, Norvez et Rollet (1987) pour un retour sur les projections conduites en France de 1928 à 1979.

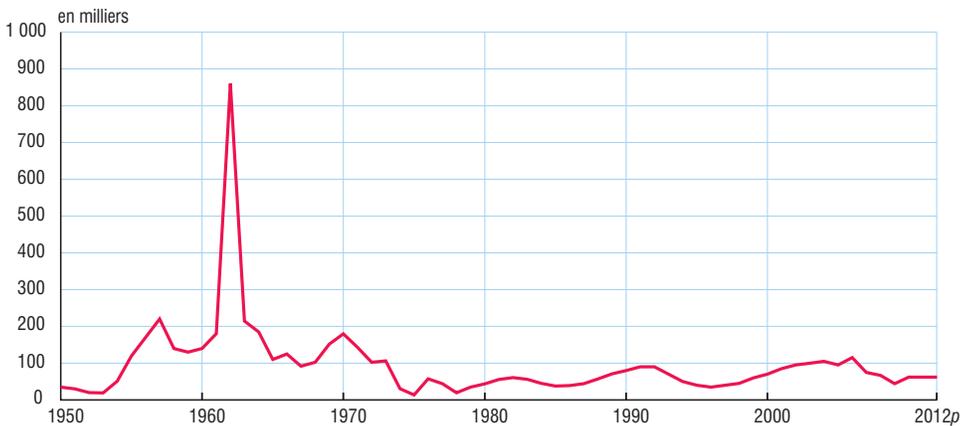
## 2. Évolution de la fécondité



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## 3. Évolution du solde migratoire



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

## Fécondité et flux migratoires : des hypothèses prolongeant les niveaux du moment

Le premier élément qui différencie ces exercices successifs est le retour progressif aux horizons longs des projections d'avant-guerre ou de l'immédiat après-guerre : les 7 ans de 1964 deviennent 15 ans en 1970, puis 45 ans en 1979. L'horizon est porté à 60 ans en 1995 pour se caler sur l'échéance de 2050 qui sera conservée pour les deux exercices suivants, en 2003 et 2006. Pour les projections de 2010, l'échéance retenue a été l'année 2060.

Cet allongement de l'horizon a deux explications complémentaires. Le choc pétrolier de 1974 a ouvert une période d'incertitude économique qui a fait progressivement régresser l'ambition de planification macroéconomique quantitative à court terme. À l'inverse, le souci du long terme s'est progressivement développé, avec la prise de conscience du phénomène de vieillissement démographique et de ses conséquences pour l'équilibre du

système de protection sociale. Ce basculement s'est d'abord opéré au sein du Commissariat du Plan lui-même, qui a géré la concertation prospective sur les retraites jusqu'à la fin des années 1990, avec notamment le livre blanc sur les retraites en 1990 et le rapport Charpin de 1999. Cette expertise a ensuite été transférée au Conseil d'orientation des retraites qui est désormais l'un des principaux utilisateurs des projections démographiques de l'Insee.

Cet allongement de l'horizon rend désormais beaucoup plus cruciale la question du choix des hypothèses. Les démographes ont certes l'habitude de relativiser ce problème en différenciant projections et prévisions : le but des projections est d'illustrer les conséquences à long terme de tel ou tel scénario d'évolution des paramètres ou comportements démographiques, sans prétendre prévoir ce que sera effectivement l'évolution démographique future. Ceci les amène à choisir des éventails d'hypothèses assez larges pour balayer au mieux la gamme de ces futurs démographiques possibles. Néanmoins, on attend aussi de l'exercice qu'il caractérise ceux de ces possibles qui apparaissent les plus vraisemblables. Ce sera le rôle des scénarios médians ou tendanciels sur lesquels on va se focaliser ici. Leurs hypothèses ont nécessairement évolué sous l'effet des évolutions démographiques constatées. Les résultats des projections sont donc, en quelque sorte, un miroir des tendances courantes des principaux paramètres démographiques.

En matière de fécondité, le premier mouvement a été d'intégrer le constat de fermeture de la parenthèse du *baby-boom*. Ceci ne s'est fait que par étapes. Lors des projections de 1970, la fécondité avait commencé à chuter depuis six ans, mais on ne savait pas si le processus n'était qu'un accident conjoncturel réversible ou si la chute était durable. On avait géré cette incertitude en renonçant à l'affichage d'une hypothèse centrale unique et ce sont deux hypothèses qui étaient mises sur le même plan : 2,0 et 2,4 enfants par femme. La même démarche avait été appliquée en 1979, avec deux hypothèses décalées vers le bas, l'hypothèse haute correspondant tout juste au remplacement des générations de 2,1 enfants par femme, l'hypothèse basse étant celle d'un maintien au niveau alors observé de 1,8 enfant par femme.

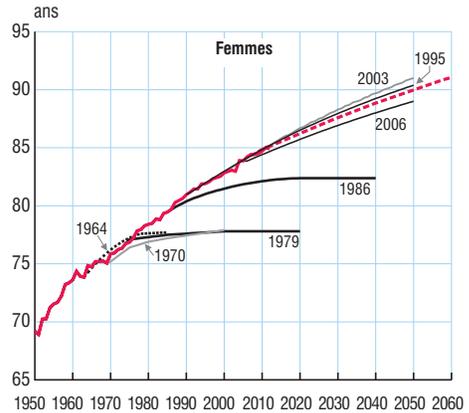
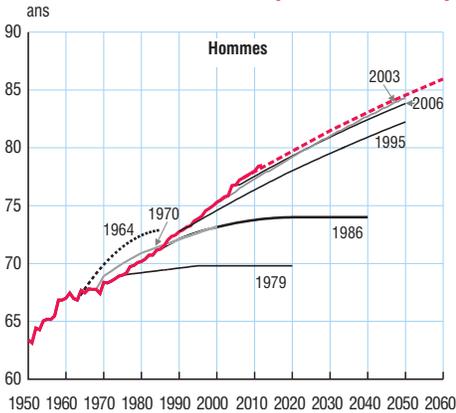
Depuis cet exercice, la fécondité a fluctué assez peu pour qu'on se soit permis de revenir à une hypothèse centrale unique, mais suffisamment pour que cette hypothèse ait dû être ajustée, légèrement, pour les deux derniers exercices. L'hypothèse centrale a été de 1,8 enfant par femme à trois reprises, en 1986, 1995 et 2003, avant de remonter à 1,9 enfant par femme en 2006 puis 1,95 en 2010.

Dans le domaine migratoire, le choix a toujours été d'une hypothèse centrale unique, mais avec une évolution progressive d'une démarche plutôt normative, reflétant les choix affichés ou supposés du planificateur ou du politique, vers une hypothèse davantage censée prolonger les tendances observées. L'approche normative a prévalu jusqu'en 1985. En 1970, le VI<sup>e</sup> plan avait posé une hypothèse de flux identique à celle retenue en 1964 : 130 000 entrées nettes annuelles, dont 80 000 entrées d'actifs. C'était avant le tournant de la politique migratoire de 1973 et l'affichage d'un objectif de solde migratoire nul, que l'Insee avait traduit en hypothèses de projection en 1979 et encore en 1986. Mais cette hypothèse n'a jamais été validée par les faits. Même lorsqu'on cherche à contraindre à zéro les flux légaux de travailleurs, il reste d'autres voies d'entrées légales – le regroupement familial, l'accueil de réfugiés –, et les projections de population résidente totale se doivent aussi de prendre en compte les entrées illégales. Aux flux migratoires majoritairement européens d'avant 1974 se sont substitués des flux originaires d'Afrique du Nord et subsaharienne, ainsi que des flux d'origine asiatique. La difficulté est le caractère assez fluctuant de tous ces mouvements qui sont sensibles aux évolutions des contextes politique et économique à la fois du pays d'accueil et des pays de départ. L'incertitude qui en résulte suscite une attirance vers des chiffres ronds, tout chiffre intermédiaire risquant de créer une illusion de précision qu'on ne souhaite pas donner à l'exercice. C'est ainsi que les chiffres retenus ont été à deux reprises de 50 000 entrées annuelles, en 1995 et 2003, puis nettement majorés au niveau de 100 000 entrées annuelles, en 2006 et 2010.

## Les hypothèses d'espérance de vie : extrapoler une tendance

Qu'il s'agisse de fécondité ou de migration, les hypothèses se formulent systématiquement sous forme d'un chiffre cible, supposé atteint assez rapidement. Ceci facilite leur synthèse sous forme de tableau. Pour l'espérance de vie, la question est plutôt comment extrapoler la tendance observée sur le passé, c'est-à-dire de savoir à quelle vitesse on la fait continuer à progresser, avec quelles inflexions ou saturations. Une représentation graphique est plus adaptée à la visualisation de ce genre d'hypothèse (figure 4). Son principe est celui qui sera retenu pour la plupart des autres figures de ce dossier. Il consiste à donner la courbe de l'évolution réelle de la variable d'intérêt, telle que connue à ce jour (ici l'espérance de vie, courbe rouge), et d'y associer les prolongements qui en ont été proposés lors de chaque exercice. Ils sont donnés en pointillés rouges pour la dernière projection de 2010 et en traits noirs pour l'ensemble des projections plus anciennes.

### 4. Évolutions effectives et projetées de l'espérance de vie



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 1990, l'espérance de vie des hommes à la naissance était de 72,8 ans. L'hypothèse médiane des projections démographiques publiées en 1995 retenait une espérance de vie de 82,2 ans en 2050.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillé par l'hypothèse de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux hypothèses retenues pour les autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Cette représentation permet d'abord de revisualiser l'allongement progressif de l'horizon des projections : d'abord très brèves, les lignes de prolongation s'étirent progressivement. On observe ensuite le grand conservatisme des hypothèses d'espérance de vie féminine jusqu'en 1986. Ce conservatisme a eu ses raisons. La progression de l'espérance de vie féminine avait connu une légère inflexion au tournant des années 1970 qui pouvait sembler annonciatrice d'un phénomène de saturation : les projections de 1964, 1970 et 1979 partageaient toutes l'idée que cette saturation interviendrait autour d'un niveau d'environ 78 ans pour l'espérance de vie à la naissance. La projection de 1985 intègre le fait que ces trois projections se sont révélées largement en deçà de l'évolution réelle. Elles partent d'un niveau qui a déjà atteint 80 ans, mais elles gardent l'hypothèse d'une saturation, un peu moins rapide – elle ne se fait que vers 2020 – à un niveau de 82,5 ans. Là encore, l'hypothèse se révélera très en deçà de la réalité : la progression réelle de l'espérance de vie adopte un rythme régulier qui fait progressivement oublier l'inflexion des années 1970. Le conservatisme des hypothèses de mortalité finit par apparaître trop décalé par rapport aux évolutions réelles [Vallin, 1987]. On a donc pris progressivement le parti d'extrapoler assez largement la tendance courante, se bornant à la laisser s'infléchir très progressivement mais sans

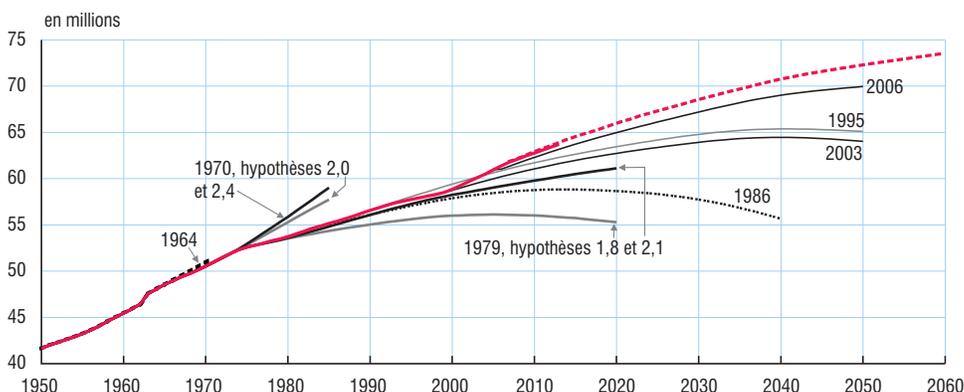
saturation. Le faisceau des hypothèses entre projections successives se resserre donc, et, jusqu'à nouvel ordre, s'est trouvé à peu près confirmé par l'évolution réelle. En particulier, l'épisode de la canicule de 2003, qui aurait pu être perçu comme premier signe d'une nouvelle inflexion de tendance, est resté en fait très ponctuel et largement compensé par les évolutions des années postérieures.

S'agissant de l'espérance de vie masculine, les trois premiers exercices ont été beaucoup plus hésitants que pour les femmes. Les projections de 1964 et 1970 avaient fait l'hypothèse d'une convergence de l'espérance de vie masculine vers l'espérance de vie féminine. Cette hypothèse ne sera pas du tout confirmée. Au contraire, le freinage de l'espérance de vie au tournant des années 1970 s'avère bien plus marqué pour les hommes que pour les femmes. La projection de 1979 en avait pris acte de manière radicale, en faisant l'hypothèse d'une espérance de vie quasiment stationnaire pour les hommes. La suite de l'histoire est similaire à celle des hypothèses relatives à l'espérance de vie féminine : adoption d'une hypothèse un peu plus favorable en 1986, mais toujours avec une saturation relativement rapide puis, après cette date, choix d'hypothèses systématiquement plus favorables, peu remises en cause par les évolutions constatées. Au total, les hypothèses d'espérance de vie retenues dans les projections de 2010 pour l'horizon 2060 sont de 85 ans pour les hommes et de 91 ans pour les femmes.

## Le retournement de la population globale : une perspective qui s'est progressivement éloignée

Ces révisions d'hypothèses ne pouvaient aller sans révisions des résultats, mais l'importance de ces révisions ne doit pas être surestimée. Une projection démographique ne se confirme pas ou ne s'infirme pas en bloc : l'inertie et la robustesse des résultats ne sont pas les mêmes pour les différents segments de la population. Pour les classes d'âge plus âgées, la projection s'appuie très largement sur des effectifs déjà constatés et sur l'application d'une mortalité dont l'évolution est très tendancielle : à ce niveau, la projection présente une forte inertie. En revanche, la projection peut être plus instable dès le court terme pour les tranches d'âge actives, selon les hypothèses retenues sur les flux migratoires, et également pour les tranches d'âge les plus jeunes, en cas d'évolution imprévue de la fécondité.

### 5. Prévisions successives et réalisations pour la population totale



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2006, la population totale pour la France métropolitaine était de 61,4 millions d'habitants. La valeur attendue pour 2050 était de 70 millions d'habitants, selon l'hypothèse médiane des projections réalisées cette année-là.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillés par le résultat de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux résultats obtenus lors des autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, estimations et projections de population.

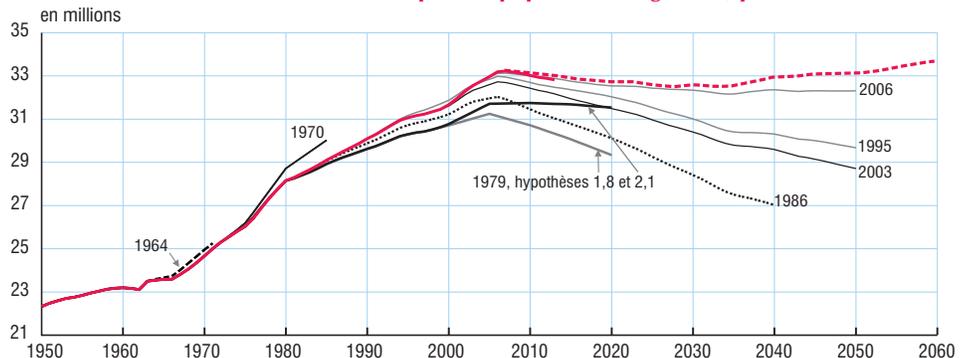
La projection de population totale fait masse de ces différents éléments d'incertitude, et le message a effectivement sensiblement évolué d'un exercice à l'autre (figure 5). On laissera rapidement de côté les résultats des projections de 1964 et de 1970. La première était de très court terme, et, sur un tel horizon, elle n'avait pas eu trop de mal à coïncider avec l'évolution réelle. Celle de 1970 n'avait pas eu cette chance, malgré un horizon à peine plus long. La raison a été son insuffisante prise en compte de la baisse de fécondité amorcée en 1965 et son hypothèse de prolongation des flux migratoires aux niveaux élevés de la période de reconstruction d'après-guerre. Le dynamisme de cette projection s'expliquait aussi par l'hypothèse, non confirmée, de hausse rapide de l'espérance de vie masculine destinée à la faire converger avec l'espérance de vie féminine.

À partir de 1979, on passe au contraire à une série de projections dont les résultats vont être en deçà de la croissance à venir de la population totale. Dans un premier temps, le cumul d'hypothèses de fécondité basse, d'arrêt des flux migratoires et de faible progression de l'espérance de vie conduisent à projeter un plafonnement assez rapide de la population totale, suivie d'un retournement à la baisse. Une population sans flux migratoires et avec une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations peut continuer à croître quelque temps par effet de vitesse acquise – si la fécondité en baisse s'applique à des générations de mères dont les effectifs sont encore croissants – mais ceci n'est que temporaire. Au-delà, la croissance ne peut plus découler que de la poursuite de la baisse de la mortalité, or celle-ci n'était pas assez forte dans le scénario bas des projections de 1979 pour compenser le non-renouvellement des générations : la population était alors prévue culminer à 55 millions d'habitants dès le début des années 2000, avant d'amorcer une décrue.

À partir de là, toutes les révisions des trente dernières années ont été dans le sens d'abord d'un report puis de l'effacement de cette décrue. Ceci est venu à la fois de la remontée progressive de l'hypothèse migratoire, à 50 000 puis 100 000 entrées nettes annuelles, de la remontée plus légère mais néanmoins significative de l'hypothèse de fécondité – de 1,8 à 1,95 enfant par femme – et aussi du plus grand dynamisme imprimé à l'espérance de vie. À compter de l'exercice de 2006, le scénario médian ne projette plus de retournement de la population totale. Dans le dernier exercice, celui de 2010, la population croît continûment jusqu'à 73 millions d'habitants en 2060.

En matière de population d'âge actif, ces hypothèses d'espérance de vie ne jouent quasiment pas, puisque les baisses attendues de la mortalité concernent désormais surtout les 60 ans ou plus. Mais on note la même séquence d'un excès d'optimisme en 1964 et surtout en 1970, puis d'un excès de pessimisme ayant systématiquement conduit à envisager un retournement de la population d'âge actif à partir de 2006 (figure 6), date du début du passage à 60 ans des

## 6. Prévisions successives et réalisations pour la population d'âge actif, pour les 20-59 ans



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2006, l'effectif des 20-59 ans était de 33,1 millions d'habitants. L'hypothèse centrale des projections réalisées cette année-là conduisait à un effectif de 32,3 millions en 2050.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillé par le résultat de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux résultats obtenus lors des autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, estimations et projections de population.

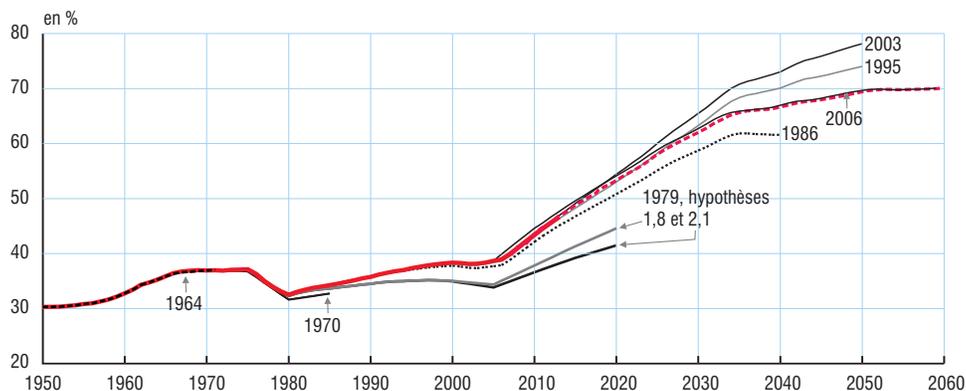
premiers *baby-boomers*. Ce retournement se comprenait aisément. Une fécondité de 1,8 enfant par femme signifiait un déficit de naissances d'environ 15 % par rapport au niveau de renouvellement de 2,1 enfants par femmes, soit environ 120 000 naissances « manquantes » pour maintenir l'effectif des différentes tranches d'âge. Un flux migratoire de 50 000 entrées annuelles était insuffisant à combler ce déficit. Or tel n'est plus le cas lorsqu'on combine un flux de 100 000 entrées annuelles avec une fécondité de 1,9 puis 1,95 enfant par femme. Globalement, c'est à une quasi-stabilisation de cette population d'âge actif que conduisent les hypothèses des dernières projections.

## Le vieillissement démographique : une perspective jamais infirmée

Ceci étant, la révision des messages sur l'évolution de la population totale ou de la population d'âge actif n'a jamais conduit à revoir ceux portant sur le vieillissement de la population, mesuré conventionnellement par le ratio des personnes âgées de 60 ans ou plus à celles âgées de 20 à 60 ans. Pour quelle raison ?

Si la principale cause du vieillissement attendu de la population française avait été la baisse du nombre d'actifs, passer d'une projection de baisse à une projection de stabilisation pour les 20-60 ans aurait effectivement conduit à modifier radicalement le message sur le vieillissement. Mais cette vision d'un vieillissement « par le bas », c'est-à-dire par le dénominateur, est erronée. La hausse attendue du ratio des 60 ans ou plus sur les 20-60 ans découlait et découle avant tout d'un effet « numérateur », la croissance du nombre de 60 ans ou plus, ce qu'on qualifie de vieillissement « par le haut ». La force et la robustesse de cet effet numérateur expliquent la permanence du message sur le vieillissement de la population française, particulièrement marqué de 2006 à 2040 (*figure 7*). Il est dû à la fois à l'allongement tendanciel de l'espérance de vie et au passage aux âges seniors des générations nombreuses nées entre 1946 et le milieu des années 1975. Face à cette tendance, les révisions à la hausse de l'évolution du nombre d'actifs n'ont apporté que des correctifs, surtout lors des projections de 2006.

### 7. Prévisions successives et réalisations pour le ratio (60 ans et plus)/(20-59 ans)



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2006, il y avait 39 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans. L'hypothèse centrale des projections réalisées cette année-là conduisait à un ratio de 69 % en 2050, identique à celui prévu dans les dernières projections disponibles, celles de 2010.

Note : la courbe rouge continue donne l'évolution réelle, prolongée en pointillé par le résultat de la dernière projection en date, celle de 2010. Les traits noirs fins correspondent aux résultats obtenus lors des autres exercices. L'année indiquée sur les courbes est celle de la publication.

Source : Insee, estimations et projections de population.

Ce message restait encore peu affirmé dans les projections de 1979 d'une part parce qu'elles se limitaient à l'horizon de 2020, d'autre part en raison de leur hypothèse très conservatrice sur l'espérance de vie. Mais, depuis trente ans, les résultats s'inscrivent dans une fourchette relativement serrée, de 61 à 73 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de 20 à 60 ans en 2040, contre 38 % en 2006, date de l'arrivée à 60 ans des premières générations de *baby-boomers*. À l'horizon 2060, celui des projections de 2010, ce ratio s'établirait à 70 personnes en âge de retraite pour 100 personnes en âge d'activité.

Au total, la situation française se caractérise par un assez fort *baby-boom*, suivi d'un décrochement des naissances au milieu des années 1970 mais avec une relative stabilisation depuis cette date. Le *baby-boom* a d'abord freiné le vieillissement jusqu'en 2006, mais, combiné au décrochement des naissances, il est désormais en train de l'accélérer. Le passage à la retraite des premières générations « creuses » le freinera à nouveau à partir de 2035.

## Mieux comprendre les sources du vieillissement : quels enjeux ?

Préciser ainsi la part des différents facteurs du vieillissement influence notre façon d'appréhender et de gérer ses conséquences. Tant qu'a dominé la thèse du vieillissement par le bas, on a pu le considérer comme intégralement évitable par la migration ou par la relance de la politique familiale, ce qui était erroné. Ces deux instruments peuvent certes aider à modérer l'ampleur du phénomène, mais elles ne peuvent l'éviter. L'émergence d'une nouvelle donne démographique est inéluctable. De cette mise en avant du vieillissement par le bas, on est ensuite passé à la mise en avant des effets de l'allongement de la durée de vie. Ceci est venu à l'appui des politiques de remontée de l'âge de la retraite : l'allongement de la vie active est une réponse qui semble naturelle à l'allongement de la durée de vie totale. Mais une bonne part du vieillissement des années 2006-2040 ne découle pas que des gains d'espérance de vie attendus. Il découle aussi des gains d'espérance de vie passés, ceux que le *baby-boom* avait temporairement réussi à masquer. Ceci explique que des politiques d'indexation de l'âge de la retraite sur les gains d'espérance de vie prospectifs ne suffisent pas à rétablir l'équilibre financier des régimes de retraite et que d'autres leviers aient besoin d'être mis en œuvre, qu'il s'agisse de hausse des cotisations ou de baisse des taux de remplacement.

Enfin, l'examen rétrospectif des projections démographiques passées permet de se faire une idée de l'incertitude qui les affecte. La démographie est certes un domaine où la projection à long terme est plus fiable que dans beaucoup d'autres domaines, mais elle reste sujette à erreurs et révisions. Un réexamen des projections actuelles qui sera conduit dans trente ans nous révélera en quoi et à quel degré les prévisionnistes actuels auront pu se tromper, sans qu'on puisse présager du signe de ces erreurs : aurons-nous été trop ou pas assez optimistes sur l'espérance de vie ? Les flux migratoires attendus se seront-ils réalisés ? La fécondité va-t-elle rester stable ou enregistrer de nouveaux soubresauts ? Cette incertitude ne doit pas être grossie, mais elle ne peut être ignorée. Face à elle, les politiques publiques se doivent d'être adaptatives, prêtes à intégrer les inévitables révisions des projections démographiques futures. ■

---

## Pour en savoir plus

Brutel C. et Omalek L., « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030-2050) », *Insee Résultats*, série Société, n° 16, 2003.

Calot G., Bodin J.-L., Salais R. et Hémary S., « Projections démographiques pour la France (population totale, population active et scolaire, nombre de ménages) », *Les Collections de l'Insee*, série D, n° 6, 1970.

Chardon O. et Blanpain N., « Projections de population 2007-2060 pour la France métropolitaine », *Insee Résultats*, série Société, n° 117, 2010.

Dinh Q.-C., « Projection de population totale pour la France métropolitaine : base RP90, horizon 1990-2050 », *Insee Résultats*, série Démographie-société, n° 44, 1995.

Dinh Q.-C. et Labat J.-C., « Projection de population totale pour la France 1975-2020 », *Insee Résultats*, série Démographie-société, n° 63, 1979.

Dinh, Q.-C. et Labat J.-C., « Projection de population totale pour la France 1985-2040 », *Insee Résultats*, série Démographie-société, n° 113, 1986.

Febvay M., « Evolution naturelle de la population française jusqu'en 1975 », *Insee, Études statistiques*, vol. 9, n° 2, 1958.

Febvay M. et Hayoun J. « Perspectives de la population française jusqu'en 1980 », *Insee, Études statistiques*, vol. 11, n° 2, 1960.

Febvay M., Croze M., GraisB. et Calot G., « Perspectives d'évolution de la population de la France (population totale, population active et scolaire, ménages) », *Insee, Études statistiques*, vol. 15, n° 3, 1964.

Grot J. « Prévisions conditionnelles pour la population française jusqu'en 2005 », *Insee, Études démographiques* n° 6, 1946.

Hibert T., Norvez A. et Rollet C., « Projections de population de la France de 1928 à 1979, in Les projections démographiques », in *Les perspectives démographiques : actes du VIII<sup>e</sup> colloque national de démographie*, Ined, Congrès et Colloques n° 126-128, 1987.

Robert-Bobée I., « Projections de population 2005-2050 pour la France métropolitaine », *Insee Résultats*, série Société, n° 57, septembre 2006.

Sauvy A., « La population française jusqu'en 1956 : essai de prévision démographique », *Journal de la Société de Statistique de Paris*, vol 70, n° 12, 1928.

Vallin J., « L'avenir de l'espérance de vie vu à travers les projections de l'Insee », *Population*, vol. 44, n° 4-5, 1987.

---